



# Devenez notre Agent ou Agente de police municipale de nuit

**à compter du 1er février 2026**

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle. La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.



## **Pourquoi nous avons besoin de vous ?**

- Création de brigade de nuit

## **Avec qui allez-vous travailler ?**

- Un Directeur de la PM
- Deux adjoints au directeur de la PM
- Trois agents au Bureau d'Ordre et d'Emploi
- 6 brigades composées de 8 policiers en brigades de journée + 6 policiers en brigades d'après-midi et nuit

## **Quel sera votre environnement de travail ?**

- Dans des locaux adaptés à l'activité, disposant d'un lieu de restauration et de douches.
- Vous travaillez au sein du poste de police située dans le quartier Montaigu

## **💼 Quelles seront vos missions ?**

- ✓ Vous recherchez et constatez les infractions aux lois et règlements relevant de la compétence du policier municipal
- ✓ Vous effectuez une surveillance générale du territoire communal et intervenez dans le cadre du flagrant délit
- ✓ Vous sécurisez les établissements de nuit
- ✓ Vous luttez contre les comportements portant atteinte à la sécurité et à la tranquillité publique
- ✓ Vous assurez une relation de proximité avec la population et les différents partenaires locaux de sécurité
- ✓ Vous participez à des opérations conjointes avec la Police Nationale

Vous disposez d'armes de catégorie B (PSA 9 mm - PIE – LBD – générateur d'aérosol incapacitant ou lacrymogène supérieure à 100ml) et D (matraque télescopique et générateur d'aérosol incapacitant ou lacrymogène inférieure ou égale à 100 m - tonfa) + des véhicules d'intervention + d'équipements informatiques (logiciel métier, GVE, caméras individuelles, accès SNPC/SIV/SI FOURRIERE) et d'autres moyens (radiocommunication, géolocalisation des patrouilles, cinémomètre, éthylotests)

La Police Municipale dispose d'une salle de commandement centrale avec un CSU dernière génération exploitant à ce jour plus de 154 caméras.



### ➤ Vous reconnaissiez-vous ?

Vous avez un goût prononcé pour le contact et le relationnel humain.

Vous êtes reconnus pour vos qualités rédactionnelles et votre maîtrise de l'outil informatique

Vous maîtrisez les techniques de diagnostic, d'analyse, de raisonnement tactique, de résolution des conflits et de médiation

Vous faites preuve d'une grande maîtrise de vous

Vous êtes attachés au valeur de loyauté, de déontologie et d'esprit d'équipe

### **Avez-vous les aptitudes professionnelles attendues au sein de la ville, outre les compétences attendues sur le poste ?**

- ✓ Qualités d'écoute, d'observation, de diplomatie et de rigueur
- ✓ Qualités rédactionnelles
- ✓ Disponibilité et ponctualité
- ✓ Savoir prendre du recul sur les situations difficiles
- ✓ Qualités relationnelles : capacité à travailler en équipe et à gérer les conflits
- ✓ Sens du service public (neutralité, objectivité, confidentialité, laïcité) ;
- ✓ Attaché au travail bien fait et à la qualité du service rendu ;

### **Et votre statut ? Votre temps de travail ?**

📍 Filière police municipale - Cadre d'emploi des Brigadiers – Catégorie C

📅 Emploi permanent ouvert aux titulaires ;

⌚ Temps complet : le service est annualisé, vacation de 10h00 de 20h30 à 6h30 en petite semaine (mercredis, jeudis et vendredis travaillés) et grande semaine (lundis, mardis, vendredis, samedis et dimanches travaillées)

💰 Rémunération statutaire + ISFE (part fixe + part variable) + NBI 15 points + forfait 25h00 HS  
+ prime annuelle

↳ *70% du traitement de base + l'indemnité de Résidence*

☀️ Vous bénéficierez de 25 jours de congés annuels + 2 jours de fractionnement (sous condition) + 18 RTT

📍 Poste basé à Melun

## POURQUOI REJOINDRE MELUN ?

- Contribuer à des projets significatifs qui impactent positivement le développement de la ville et la vie des citoyens.
- Travailler dans une collectivité qui valorise le développement personnel et professionnel de ses agents.
- Bénéficier d'un cadre de vie agréable, enrichi par une longue histoire et un patrimoine culturel vibrant.
- Intégrer une équipe dynamique et engagée
- Rejoindre une ville labellisée « Ville active et sportive » ; « Ville Fleurie » ; « Ville zéro Phyto » ; « Ville Eco Propre » ; Commune donneuse et Ville intranet
- De plus, nous privilégions des conditions de travail optimales et une organisation du temps de travail qui répond aux normes d'un service public performant.

## Nous visons également à assurer le meilleur équilibre possible entre vie professionnelle et vie privée grâce aux initiatives suivantes :

- L'accès favorisé à la formation grâce à un plan de développement des compétences ambitieux, d'une facilité d'accès aux préparations concours, aux Validations des Acquis d'Expérience et circuits de formation en intra. Vous aurez également la possibilité de participer aux conférences sur des thématiques fortes portées par la municipalité
- Participation financière à votre prévoyance à hauteur de 7 € par mois
- Possibilité de bénéficier de congés familiaux notamment : le congé proche aidant, le congé de présence parentale et d'autorisation spéciale d'absence pour des évènements familiaux.
- Versement du Forfait mobilité : participation financière de la Ville à hauteur de 75% sur vos abonnements transports, versement du forfait mobilité pour les déplacements doux (vélo, trottinette, covoiturage, ...) selon les montants réglementaires ou prise en charge de 50% vos frais de parking sous condition (Gaillardon ou portes de paris).
- Participation aux moments conviviaux pour engager une cohésion des services, sur deux temps de l'année, en janvier et en juillet.
- Possibilité de s'inscrire à l'amicale du personnel, permettant : l'accès à la participation aux locations de vacances, voyages, tickets cinéma, parc d'attraction, voyages.....

## CANDIDATER



**CANDIDATURE INTERNE/EXTERNE** – Pour postuler à l'attention de Monsieur le Maire

✍ Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser :

- 📬 Par courrier postal : Hôtel de Ville - 16 rue Paul Doumer 77 000 MELUN
- ✉ Par mail : [recrutement@ville-melun.fr](mailto:recrutement@ville-melun.fr)

**■ La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.**

*Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux. Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.*